

Appel à la mobilisation

Pour le développement des pays pauvres, Cessons le scandale des paradis fiscaux !

Vendredi 17 juin à Bruxelles

Manifestation de 10h00 devant la Bourse à 12h00, Place Fontainas. Théâtre de rue.

En l'an 2000, la communauté internationale s'est engagée à diminuer de moitié la grande pauvreté et la faim dans le monde, d'ici 2015. Cinq ans après, ces objectifs du Millénaire pour le développement semblent bien compromis. Au rythme actuel, l'Afrique ne les atteindra pas avant 2165. Un sursaut des gouvernements s'impose. Annuler la dette des pays pauvres, augmenter l'aide au développement et changer les règles du commerce international ne suffira pas. L'existence et le développement des paradis fiscaux et judiciaires représentent un obstacle majeur à la réalisation de ces objectifs :

En participant à la spirale du moins-disant fiscal, ils assèchent les ressources publiques des pays du Nord, comme du Sud. Ils coûtent, chaque année, au moins 50 milliards de dollars aux pays du Sud (soit, la somme jugée nécessaire par les Nations Unies pour financer les dépenses sociales nécessaires à l'atteinte des objectifs du Millénaire) et ils affaiblissent la démocratie en rendant les pays pauvres encore plus dépendants de ressources extérieures.

Ils fournissent une boîte noire à la criminalité internationale, en offrant une interface privilégiée entre le monde des transactions financières légitimes et l'argent d'origine criminelle.

Ils permettent aux sociétés multinationales de fausser la qualité de leurs comptes, renforçant ainsi le risque de crises financières.

**Parce qu'il est possible d'en finir avec le scandale des paradis fiscaux et judiciaires et le caractère absolu du secret bancaire,
Parce que c'est indispensable si les pays riches veulent réellement respecter leurs engagements du Millénaire,
Parce que les pays d'Europe ont une responsabilité éminente dans l'existence de ces mécanismes (l'Europe abrite en son sein plusieurs paradis fiscaux et judiciaires),**

Mobilisons-nous pour demander au Conseil européen, réuni les 16 et 17 juin, de prendre au plus vite des mesures à la hauteur de l'enjeu !

**PLATE-FORME
PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES**